RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

1re CIRCONSCRIPTION DE LA SOMME

Citoyennes, Citoyens,

Trois candidats sont susceptibles de retenir votre attention :

Fred Moore, élu en 1958, et battu en 1962, inconditionnel du gaullisme dont la cote est en baisse ;

René Lamps, réélu en 1962, candidat communiste ;

Georges BRUTELLE, Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qu'il vous faut placer en tête dès le premier tour si vous voulez réellement écraser Fred Moore au second. Les résultats des consultations antérieures prouvent que c'est possible.

Par tous les moyens à sa disposition, la Fédération vous a fait connaître ses hommes et son programme. Elle n'estime pas nécessaire d'en reprendre les éléments dans cette circulaire.

Si vous voulez assurer à la France une véritable démocratie dans la stabilité des institutions et du gouvernement, si vous voulez que cette stabilité serve à l'expansion économique, au développement culturel et technique, à garantir l'emploi et le logement, à restaurer les niveaux de vie, à ouvrir à notre jeunesse les voies de l'avenir et à nos anciens, une vieillesse heureuse, faites confiance à **Georges BRUTELLE.**

Ne dispersez pas inutilement vos suffrages. Georges BRUTELLE et Max ARNIAUD n'accepteront aucun compromis avec le régime. Au second tour de scrutin, ils feront tout pour battre le candidat U. N. R. Voter massivement pour eux, c'est dire franchement NON au gaullisme. C'est dire OUI à la démocratie, au progrès social, à la coopération internationale.

En présentant Georges BRUTELLE à vos suffrages,

la Fédération a choisi :

Un homme neuf : ouvert aux perspectives d'avenir, susceptible de surmonter les querelles, les rancœurs ou les amertumes passées et qui consacre l'essentiel de son action au regroupement des forces de progrès.

Un homme jeune : conscient de la nécessité, pour l'agglomération amiénoise, d'un effort tenace et persévérant, décidé avec son suppléant à y consacrer, pendant quinze ans, l'essentiel de lui-même, et à préparer des équipes plus jeunes encore susceptibles de prendre à temps sa relève.

Un homme expérimenté : engagé par idéal dans l'action politique, ayant souffert et risqué sa vie, ayant exercé dans son parti, sur le plan national et international, les plus hautes responsabilités. Un homme qui ne pourra jamais venir vous dire, comme Monsieur Moore, que son premier mandat parlementaire a été marqué par « l'inexpérience », ou comme le député U. N. R. sortant, de Montdidier, qu'il cède devant la « lourdeur de la tâche ».

Un homme, que François Mitterrand, Guy Mollet ou Gaston Defferre, ont tenu à venir soutenir comme une personnalité indépendante à leur égard, capable d'un rôle personnel au sein d'une équipe unie et dont ils connaissent à la fois le caractère et l'influence sur le plan national.

Fils d'ouvrier, Georges BRUTELLE défendra les ouvriers, et d'abord les plus malheureux d'entre eux.

Ceux qui ne l'admettraient pas n'ont aucune raison de le soutenir. Il sera dans ce domaine sans faiblesse.

Aux paysans, aux petits entrepreneurs, aux commerçants, aux artisans, il demande de prendre conscience de leur sort. Victimes eux-mêmes d'un État soumis aux grandes banques et aux grandes sociétés, ils entrent dans la voie de la prolétarisation. Ils font office de collecteurs d'impôts. A eux tous les risques et aucune sécurité. Ce n'est pas la Fédération qui les menace dans ses aspirations à un ordre plus juste, mais la forme moderne du capitalisme, liée à un État de plus en plus autoritaire.

Vous tous, qui avez été tour à tour trompés par le gaullisme, faites confiance à un résistant qui a su prévoir, dès 1941, les risques du pouvoir personnel, qui a dit non, dès 1958, et qui se présente à vous en oppositionnel résolu.

Dès le premier tour, votez massivement pour

Georges BRUTELLE

et son suppléant Max ARNIAUD





Georges BRUTELLE
(44 ans)
Journaliste
Secrétaire général de rédaction
Directeur de Centre de Documentation
Membre du Comité exécutif et secrétaire national de la F. G. D. S.
Ancien secrétaire général adjoint de la S. F. I. O.
Ancien déporté de Buchenwald
Rappelé en Algérie de 1956 à 1957
Chef de bataillon de réserve
Officier de la Légion d'honneur
Rosette de la Résistance
Croix de guerre avec palme
Médaille commémorative des F. L. L. (réseau Cohors-Asturies)
Grand Invalide de Guerre

Max ARNIAUD
(44 ans)
Secrétaire général du Collège Littéraire Universitaire
Secrétaire général du Collège Universitaire de Droit et des Sciences économiques de l'École de Notariat et du Centre Départemental d'Éducation Ouvrière
Vice-Président de l'Association nationale des pilotes instructeurs
Chef-pilote de l'Aéro-Club de Picardie
Ancien directeur départemental adjoint des équipes Croix-Rouge de secouristes
Vice-Président du Ciné-Club Jean-Delance
Membre de la commission « Productivité » du Comité régional d'expansion économique
Membre d'« Amiens-Demain » du « Bel Amiens » et du « C. E. D. E. P. »
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Vu : Les Candidats.

9911 D - Amiens, Imp. du Courrier